

Vision à long terme

Une province où chaque enfant et chaque jeune dispose du soutien dont il a besoin pour réussir et s'épanouir.

Objectif et portée

Travailler en partenariat avec les secteurs du bien-être de l'enfance, des services en établissement et communautaires pour mettre en place une gamme coordonnée de services qui renforcent les familles, en se concentrant sur les services communautaires de prévention et d'intervention précoce. Ces services seront de qualité, culturellement adaptés et répondront véritablement aux besoins des enfants, des jeunes et des familles. Lorsque les enfants et les jeunes ne peuvent pas vivre à la maison, ils seront soutenus par des placements en milieu familial dans la mesure du possible. Nous améliorons la qualité globale des soins qu'ils reçoivent des sociétés d'aide à l'enfance et des services en établissement, comme les foyers d'accueil ou les foyers de groupe. Notre système fournira aux enfants et aux jeunes pris en charge des soutiens dont ils ont besoin pour être en sécurité, réussir et s'épanouir dans leur transition entre la prise en charge et l'âge adulte.

Piliers stratégiques

Notre stratégie repose sur cinq piliers axés sur la prévention, l'intervention précoce et la recherche de foyers plus permanents pour les enfants et les jeunes dans le cadre du système de bien-être de l'enfance.

<p>1 Enfants, jeunes, familles et le bien-être de la collectivité</p> <p>Vers la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> Cette modernisation répondra à la nécessité d'améliorer la coordination et la cohérence entre les systèmes en adoptant un modèle axé sur une approche collaborative et holistique. Une nouvelle responsabilité partagée entre les secteurs pour travailler ensemble à l'amélioration du bien-être des enfants, des jeunes et des familles et aider à maintenir les familles ensemble. Les fournisseurs de services et les organismes communautaires travailleront ensemble pour déterminer les besoins des familles et y répondre dès le début, notamment les écoles, les programmes pour les jeunes enfants, les programmes d'éducation parentale et les programmes de santé et de santé mentale. Les familles seront plus rapidement mises en contact avec des soutiens sociaux appropriés et efficaces ou sauront comment et où accéder à ces soutiens en cas de besoin. <p>Enfants, jeunes et familles autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> Par l'intermédiaire de la Stratégie ontarienne pour les enfants et les jeunes autochtones (SOEJA), les enfants, les jeunes et les familles autochtones auront accès à des soutiens de prévention et d'intervention précoce qui sont culturellement adaptés et qui reflètent leurs coutumes, leur patrimoine et leurs traditions. Les services de protection seront un dernier recours. Soutenir la mise en place de modèles et de systèmes de services à l'enfance et à la famille dirigés par des autochtones. 	<p>2 Qualité des soins</p> <p>Qualité et surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Cadre de normes de qualité de l'Ontario : Guide de ressources pour améliorer la qualité des soins fournis aux enfants et adolescents placés dans les services en établissement agréé</i>, élaboré pour aider les fournisseurs de services en établissements à fournir des soins de qualité. Lancement du <i>Guide des droits des enfants et des adolescents</i> pour aider les enfants et les jeunes qui reçoivent des services en vertu de la <i>Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille</i> à connaître et à comprendre leurs droits en vertu de cette loi. Renforcer les exigences en matière de formation et de qualifications pour les personnes fournissant des soins en établissement, y compris le personnel et les aidants. <p>Donner la priorité aux soins en milieu familial</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre l'accent sur les placements en milieu familial, comme la garde d'enfants par un proche et le placement en famille d'accueil plutôt que les foyers de groupe, lorsque possible, pour accroître la stabilité et offrir des options culturellement adaptées pour les enfants et les jeunes pris en charge. 	<p>3 Renforcer le soutien aux jeunes</p> <p>Donner plus de pouvoir aux jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que les enfants, les jeunes et les familles aient leur mot à dire dans les décisions concernant leur prise en charge, notamment en facilitant l'accès à des ressources en matière d'éducation et d'emploi, à des renseignements et des soutiens afin d'améliorer la transition entre la prise en charge et l'âge adulte. <p>Renforcer le soutien aux jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> Élargir et accroître l'accès des jeunes à l'éducation et aux soutiens à l'emploi (par exemple, l'enseignement postsecondaire, l'emploi et les programmes d'apprentissage). Fournir aux jeunes des soutiens particuliers et ciblés pour répondre à leurs propres besoins et à leur identité culturelle. On parle notamment : des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins en matière de santé mentale, ainsi que des soutiens particuliers pour les enfants et les jeunes autochtones, noirs, racialisés et LGBTQ2S. Aider les jeunes à réussir leur transition vers l'âge adulte. 	<p>4 Améliorer la stabilité et la permanence</p> <p>Soutiens aux familles</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux ressources pour les aidants familiaux (proches, conformes aux traditions et adoptifs). Développer la formation parentale après adoption et le soutien par les pairs. Mettre en œuvre une campagne d'éducation publique pour recruter de nouveaux aidants et parents adoptifs, et travailler avec les intervenants sur les initiatives visant à recruter et à retenir les familles d'accueil et les proches. <p>Services d'adoption homogènes</p> <ul style="list-style-type: none"> Offrir une expérience d'adoption plus homogène et adaptée pour les enfants, les jeunes et les futurs parents adoptifs. Développer un service centralisé d'accueil des adoptions et des normes de service d'adoption. Lancer et mettre en œuvre un système centralisé d'appariement des adoptions. 	<p>5 Responsabilité et durabilité du système</p> <p>Responsabilité et efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un nouveau cadre de responsabilité axé sur les résultats. Mettre en place une collaboration solide en matière de services afin d'améliorer les services et l'équité pour les enfants, les jeunes et les familles <p>Viabilité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des services partagés et des fonctions d'appui partagés (RH, TI et finances) pour obtenir un système de bien-être de l'enfance plus efficace. Développer des options pour de nouvelles structures de système, y compris un nouveau modèle de financement pour garantir la viabilité financière à long terme du système et de permettre aux sociétés d'aide à l'enfance d'équilibrer leur budget.
--	---	--	--	---

Tous les piliers de la modernisation du système de bien-être de l'enfance sont soutenus par la Stratégie ontarienne pour les enfants et les jeunes autochtones, qui a été élaborée conjointement